

Réf: Dossier N° 038785

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EXCELLENCY TRADING »

Siège social Abidjan, Yopougon, NIANGON NORD, Lot VILLA
106, Ilot NIANGON SUD

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/06/2021 , et enregistrés au CEPICI le 10/06/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXCELLENCY TRADING »

Objet : - IMPORT-EXPORT REPRESENTATION ET
DISTRIBUTION DE PRODUITS MANUFACTURES COMMERCE
GENERAL AGRICULTURE, AGRO INDUSTRIE

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 20,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, NIANGON NORD, Lot VILLA
106, Ilot NIANGON SUD

Dirigeant(s) : M N'GUESSAN AMIAN GAUDIN'S (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03800 du 29/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°24652/GTCA/RC/2021 du 29/09/2021

